Communiqué de presse
Mardi 26 octobre 2021

L'annonce d'un nouveau véhicule par Stellantis : Un projet au service de l'emploi et de la décarbonation de l'économie qui conforte la dynamique du Pôle d'Excellence Industrielle à La Janais

Etienne Martin-Commandeur, Directeur du site Stellantis de Rennes, **Loïg Chesnais-Girard**, Président de la Région Bretagne, et **Nathalie Appéré**, Maire de Rennes et Présidente de Rennes Métropole, ont annoncé, ce mardi, le **nouvel avenir écologique et décarboné pour le site industriel de Rennes-La Janais** qui se dessine avec :

- l'arrivée d'un nouveau véhicule en production,
- la transformation de l'usine pour s'inscrire dans la stratégie de neutralité carbone du groupe Stellantis à horizon 2030,
- et le développement du Pôle d'Excellence Industrielle (PEI), lieu d'accueil et de développement de l'industrie écologique du futur.

Ces développements ont été rendus possibles grâce aux décisions prises, dès 2015, par le groupe PSA et les collectivités pour offrir un avenir au site. Ils sont aussi le fruit d'un travail constructif entre la Région, Rennes Métropole et Stellantis, tandis que l'usine de Rennes-La Janais a su évoluer et s'adapter pour être au bon niveau de performance.

Un nouveau véhicule et la transformation de l'usine

Le nouveau véhicule annoncé prendra la suite de la C5 AIRCROSS et sera conçu sur la nouvelle plateforme STLA Medium, qui permet la production de véhicules hybrides et électriques.

La transformation de l'usine se traduira par un **investissement de 152 millions d'euros** du constructeur afin d'accueillir une **nouvelle plateforme multi-énergies**, capable de produire des véhicules hybrides et électriques. D'autres nouveautés industrielles sont prévues, telles qu'un **atelier d'assemblage de batteries**, un **nouvel atelier ferrage** et des investissements majeurs pour **réduire la consommation d'énergie et d'eau du site**. Elles s'inscrivent dans la feuille de route « Green Factory », établie par le groupe, qui fixe un **objectif de neutralité carbone d'ici à 2030**. Dans ce cadre, la mise en place d'une chaudière biomasse et d'un réseau de chaleur pour l'eau chaude permettra une réduction des émissions de CO_2 de 6 600 t/an.

Cet investissement sera accompagné par la Région Bretagne, avec le concours de Rennes Métropole, dans la lignée des subventions déjà apportées au site en 2015, et complété par un travail sur l'optimisation des flux logistiques de l'usine, notamment en lien avec les ports bretons.

Le Pôle d'Excellence Industrielle de la Janais

Implanté sur le territoire de Rennes Métropole, le Pôle d'Excellence Industrielle est un projet d'envergure nationale, au croisement de la transition écologique et du développement de l'industrie.

Porté par la Région Bretagne et Rennes Métropole qui l'ont, avec le Département, initié et rendu possible en 2015, à la faveur d'une transformation du site industriel de PSA, le PEI a pris son essor et se concrétise, cette année, avec ses premières implantations industrielles.

Ce pôle industriel exemplaire, dédié à la mobilité et à l'habitat durables, répond à plusieurs enjeux :

- **réussir la réindustrialisation du site de La Janais** et plus largement du territoire métropolitain,
- **créer des emplois industriels qualifiés**, accessibles aux salariés touchés par les mutations industrielles dans les secteurs traditionnels,
- **faire émerger et structurer un pôle de compétence** reconnu dans les industries de la mobilité et du bâtiment durable, identifiés comme des leviers de la transition écologique,
- créer et développer les **bonnes pratiques en matière d'écologie industrielle**, notamment dans le domaine de la performance énergétique et de la gestion des ressources.

La création d'un campus industriel à La Janais vise principalement à :

- accueillir de **nouveaux projets** d'implantations industrielles (endogènes et exogènes),
- accompagner la **création de nouvelles entreprises industrielles**,
- **participer à l'accompagnement** des entreprises industrielles émergentes et **provoquer un effet d'entraînement** sur l'ensemble de l'industrie bretonne (transition vers l'industrie du futur et innovation des procédés industriels) en créant une pépinière industrielle augmentée qui prendra place dans le bâtiment 78 de l'usine de Rennes La Janais, dont Rennes Métropole fait l'acquisition.

Etienne Martin-Commandeur et Nathalie Appéré ont signé ce mardi 26 octobre le protocole foncier conduisant à l'acquisition du bâtiment 78 de Stellantis par Rennes Métropole.

Pour **Etienne Martin Commandeur**, Directeur du site **Stellantis Rennes** : « *Cette annonce d'un nouveau véhicule récompense la capacité des salariés du site à se surpasser, à être réactifs, à penser différemment et à ne rien lâcher ! C'est également le fruit d'un dialogue constructif avec nos partenaires sociaux et avec les pouvoirs publics qui nous font confiance. Après avoir relevé le défi de l'hybride, nous allons maintenant relever, avec toute la passion qui nous anime, celui de l'électrification et de la neutralité carbone et ainsi répondre aux nouveaux enjeux de société.* »

Pour **Loïg Chesnais-Girard**, Président de la **Région Bretagne** : *« Nous sommes déterminés à avoir les usines et l'écologie en Bretagne. L'annonce de ce nouveau véhicule, les investissements massifs qui seront réalisés sur le site pour s'inscrire dans une trajectoire décarbonée, le développement du Pôle d'excellence industrielle sont autant de bonnes nouvelles pour l'emploi, l'industrie et la transition. La voiture de demain se fera aussi en Bretagne. Nous avions fait le pari de l'avenir en 2015 parce que nous avions confiance dans les hommes et les femmes qui font vivre cette usine, nous avions eu raison. Merci à elles et eux. Nous sommes maintenant mobilisés pour la suite.* »

Pour **Nathalie Appéré**, Présidente de **Rennes Métropole** : « *Notre ambition est de faire de La Janais un site exemplaire de l'industrie du futur, riche en emplois et pauvre en carbone. Lutter contre le réchauffement climatique n'est pas une option et le rôle de nos institutions est de tout faire pour accélérer les transitions. Le Pôle d'Excellence Industrielle offrira aux entreprises de la mobilité décarbonée et du bâtiment durable un écosystème idéal pour cela. L'annonce de Stellantis de l'accueil d'une nouvelle plateforme de production d'un véhicule hybride et électrique confirme nos orientations.* »

Contacts presse :
Région Bretagne – Julien Lagache : presse@bretagne.bzh – 07 87 21 88 97
Rennes Métropole – Lucas Auffret : lu.auffret@rennesmetropole.fr – 06 22 25 70 90
Stellantis – Nathalie Bertran : nathalie.bertran@stellantis.com – 06 76 95 74 73